



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 8/2010-2011**

du 19 mars au 6 mai 2011

Renens, le 6 mai 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Derniers aménagements avant l'inauguration de la Place du Marché

Quelques infos sur les derniers aménagements réalisés juste avant la fête d'inauguration, qui s'est déroulée le 30 avril 2011 sous un soleil radieux et en présence d'un public nombreux sur la nouvelle place maintenant terminée.

Le square, d'une surface de 950 m² subdivisé en trois zones, la zone en gravier fin qui permet de jouer à la pétanque comprenant un merisier des oiseaux, une zone en gazon avec cinq cerisiers à fleurs, et une zone en sol souple avec des jeux d'eau pour des enfants de 5 à 10 ans.

Les arbres en périphérie situés dans les massifs de fleurs sont des savonniers. Cette essence a été choisie pour sa résistance à la pollution, sa croissance rapide et son port large procurant une belle ombre, ainsi que pour le fait qu'elle rappelle le nom de la rue parallèle au square, la rue de la Savonnerie. C'est sur cette nouvelle placette qu'a eu lieu l'inauguration de l'arbre intergénérationnel et du banc de la tolérance, avant le thé dansant dans l'après-midi qui a réjoui bon nombre de visiteurs, jeunes et moins jeunes.

Le passage des Arcades : Après de nombreuses discussions avec le propriétaire et les locataires, il a été décidé d'un commun accord de revenir au projet initial, qui consiste à suivre la pente de la place et donc de marquer la différence de niveau de 17 cm par une marche devant le magasin de fleurs et d'accéder de plain-pied devant la pharmacie. Deux bacs à fleurs ont été installés entre ces deux entrées à la demande des riverains.

L'éclairage indirect de la place du Marché est régulier le long du couvert du bâtiment Coop avec une orientation vers le sol, et orienté vers le haut pour le couvert, du sol aux facettes du couvert. Pour compléter ce dispositif, le saule est éclairé depuis la nouvelle place de jeux, afin de le mettre en valeur au fil des saisons et de créer un point de repère clair.

Le nouveau passage sud reliant la rue de la Savonnerie à l'avenue du 14-Avril est piéton. Trois couverts à vélos de 26 places sont créés ainsi que 10 places motos. Une place pour

handicapés, accessible depuis la rue de la Savonnerie, est prévue aux abords de la rampe donnant accès aux logements protégés.

Notre **Cœur de Ville** flambant neuf a accueilli tout le samedi, après les allocutions de circonstance, des animations telles que l'accueil de la famille Hernandez–Rosinsky et de leurs petites jumelles Inès et Halina, 20'000^{ème} et 20'001^{ème} habitantes de Renens, l'aubade de la fanfare la Clé d'argent, les présentations de flamenco, VTT freestyle ou de clowns, pour se terminer sous la tente par un grand bal à la chaude ambiance brésilienne. Une fête qui restera dans les mémoires comme le bouquet final de ces deux années de mutation.

Bilan de l'ouverture des salles de sports du Collège du 24-janvier et du Léman

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Renens a proposé l'ouverture de salles de sport du 24-Janvier et du Léman pour les jeunes certains samedis et dimanches entre octobre 2010 et mars 2011. Au total cela représente 112 heures d'ouverture et une fréquentation de près de 1000 passages.

De manière générale les éléments suivants peuvent être retenus:

Ouverture du samedi des 2 salles: Pour cette saison, 2 moniteurs étaient à nouveau présents, 18 samedis ouverts sur inscription entre 13h30-15h30 ou 15h30-17h30.

La fréquentation s'est élevée à 344 passages, soit une diminution par rapport à l'année précédente (411). Cette baisse peut s'expliquer par l'ouverture de salle deux dimanches par mois, qui a représenté un attrait supplémentaire. A ce propos, 4 dates n'ont pas trouvé preneur les samedis, notamment durant les vacances. Parmi les utilisateurs du samedi, on note une plus grande participation des plus jeunes (12-14 ans) et une stabilité chez les 15-18 ans. La présence des filles reste basse, puisque elle s'élève à seulement 5%. Au niveau géographique, les jeunes étaient majoritairement issus des quartiers Nord et Centre 65% mais également 35% des quartiers Sud. Relevons encore une plus grande présence des jeunes issus d'autres communes (Chavannes, Crissier et Ecublens). Notons enfin qu'une seule fois les jeunes ont joué à autre chose qu'au foot (uni hockey).

Ouverture du dimanche de la salle du Léman: Sous la responsabilité de trois grands frères, la salle du Léman était ouverte en "libre accès" deux dimanches par mois, ce qui a représenté 9 dates entre novembre et mars. L'horaire était identique à celui du samedi, soit entre 13h30 et 17h30. Au total près de 650 passages ont été dénombrés, avec une très forte fréquentation en début de saison. Pour permettre à tous de jouer, le début d'après-midi était réservé aux plus jeunes et la suite aux plus grands. Les usagers étaient âgés entre 10 et 25 ans dont 65% de Renens et 35% d'autres communes (principalement Chavannes, Lausanne, Ecublens).

Au final, pour les deux lieux, il n'y a eu qu'un seul incident à relever, le bris d'une vitre à la salle du Léman dû au tir trop fort d'un jeune. Excepté ce dégât matériel, il n'y a eu aucun autre problème de comportement à relever, notamment les dimanches qui étaient sous la responsabilité de trois jeunes. Cet élément est important à relever puisqu'il démontre que la politique de la jeunesse définie par la Municipalité, à savoir une politique PAR les jeunes garde tout son sens et permet une auto-responsabilité de la part des adolescents.

Implication des concierges

Bien que réservés au départ sur ces ouvertures dominicales, les concierges ont reconnu qu'il n'y avait pas eu d'évènements particulier à signaler, tant au niveau des nettoyages que du comportement des jeunes. Au final, leur retour est jugé tout à fait satisfaisant. Il faut également rappeler ici que avant, durant et après cette activité de mise à disposition des salles de gymnastique, la délégation jeunesse a gardé des liens avec ces professionnels qui ont été associés au projet.

Conclusion

La plus grande ouverture des dimanches a entraîné une légère diminution de la fréquentation du samedi. Par ailleurs, il y avait une demande plus forte pour la pratique du sport chez les plus jeunes (10-13 ans), ce qui est une nouveauté par rapport aux années précédentes. Les deux offres sont considérées comme complémentaires et très appréciées. Ainsi certains jeunes privilégient le cadre du samedi qui leur permet d'être un petit groupe, au lieu du dimanche où l'attente entre matchs est plus longue. Enfin, il a été relevé par certains habitants que lorsqu'il y avait ouverture de salle, il y avait moins de jeunes qui traînaient dans les rues et une meilleure ambiance y régnait.

Le succès toujours grandissant de cette offre reste un élément important de la politique de la jeunesse de la Ville de Renens et montre que par un investissement relativement modeste, une réelle action sociale est mise en place et permet ainsi de travailler sur la responsabilisation et la prévention.

Encadrement des camps pour enfants

Dans le courant de l'hiver dernier, la presse s'est faite l'écho d'accidents graves ayant marqué certains camps de ski organisés par des établissements scolaires d'autres cantons. Il est dès lors rappelé les dispositions d'encadrement prises à Renens dans le cadre des différents camps de vacances et école à la montagne.

Camps de ski : Ceux-ci concernent les classes de 6^{ème} et 7^{ème} année, ainsi qu'un camp de ski durant le congé des relâches. L'organisation de l'encadrement est assurée par M. Luc Vittoz, maître de sport à l'Etablissement secondaire de Renens. Chaque camp est dirigé par un chef de camp, maître de sport ou moniteur agréé Jeunesse & Sport, ainsi que deux à quatre moniteurs, pour la plupart également qualifiés Jeunesse & Sport. La norme retenue à Renens est au minimum un encadrant pour huit enfants. A noter qu'à l'Etablissement secondaire de Renens dix-sept enseignants sont formés Jeunesse & Sport.

De plus, pour les camps se déroulant à Ondallaz, deux animateurs stagiaires et le responsable d'Ondallaz complètent l'équipe pour assurer le suivi de la vie de maison (activités hors ski).

Séjours d'école à la montagne : Le ou les enseignants-es, selon que les classes soient encadrées en tandem, séjournent en permanence à Ondallaz avec leurs élèves. Deux animateurs et le responsable d'Ondallaz assurent l'animation et le suivi de la vie de maison.

Camps de vacances (colonies) : L'équipe d'encadrement est composée des deux animateurs stagiaires, du responsable d'Ondallaz, de quatre moniteurs supplémentaires, ainsi que d'un aide de cuisine. Le nombre d'enfants n'excède pas vingt-cinq. Les animateurs stagiaires sont engagés sur des périodes de trois à six mois. Ils doivent être âgés de 18 ans au moins et faire preuve d'un minimum d'expérience dans la prise en charge d'enfants (participation à d'autres camps ou expérience similaire). Il s'agit souvent de personnes se

destinant à une formation dans le domaine de l'éducation, l'animation ou l'enseignement. Les autres moniteurs sont également engagés et rémunérés en fonction de leur expérience.

A noter enfin que la loi ne prévoit pas de disposition particulière dans l'encadrement et l'organisation des camps de vacances inférieurs à sept jours. Pour des durées plus longues, une autorisation doit être délivrée par le Service cantonal de protection de la jeunesse, ce qui est le cas à Ondallaz pour les camps de vacances d'été.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'accepter l'offre de Mobilis à Fr. 10.-- par **passport-vacances** vendu pour le libre parcours sur le réseau Mobilis durant les deux semaines de validité du passeport, ce qui aura pour répercussion de baisser le prix de vente des passeports ainsi que la participation communale. En effet, jusqu'en 2010, l'APVRL (Association de passeport-vacances de la Région lausannoise) payait Fr. 20.-- par passeport vendu pour le libre parcours sur toutes les zones du réseau Mobilis, mais suite à de nouveaux calculs, elle a demandé une réduction de prix;
- d'acquérir un **nouveau mobilier pour la place du Marché**, composé de six vitabris de 2 m x 2 m (remplaçant les bancs de marchés mis à disposition des sociétés locales et des partis), deux grands vitabris de 5 m x 5 m et des tables de cantine de 2.50 m. Les vitabris de couleurs vives et faciles à monter remplacent l'ancien matériel vétuste et apporteront une pigmentation originale et bienvenue à la nouvelle place. Ce nouveau matériel continuera à être mis à disposition des intéressés;
- dans le cadre du chantier 3 du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), d'accepter le principe de lancer le crédit **d'étude pour la requalification de la rue de Cossonay** et l'aménagement d'un axe fort sous la forme d'un bus à haut niveau de service entre Crissier et Lutry passant sur cette rue, et de mandater le Service Urbanisme-Constructions-Infrastructures pour l'établissement d'un préavis d'étude. Elle a également décidé de signer le protocole d'accord pour le lancement des études sur la base d'une clé de répartition entre les trois communes de Renens, Prilly et Crissier, établi par la Commune de Prilly, qui assume le rôle de leader de ce projet;
- après avoir pris connaissance d'un courriel du 30 mars 2011 de Mme Sandrine Salerno, maire de Genève, transmettant copie de la correspondance adressée le 15 mars 2011 à Mme Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, demandant l'arrêt progressif du nucléaire en Suisse, de reprendre les termes de la lettre de la Ville de Genève et d'écrire également dans ce sens à Mme Leuthard. Mme Salerno estime que les villes ont un rôle essentiel à jouer dans le débat relatif à la politique d'approvisionnement basée sur **les énergies propres** et qu'elles doivent défendre les intérêts de leur population souvent directement menacée par l'existence des centrales nucléaires. Rappelons que le tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé le nord-est de l'archipel nippon en mars ont très gravement endommagé la centrale atomique de Fukushima, causant une catastrophe nucléaire majeure;
- de passer commande de quinze **poubelles de ville** de 110 litres **avec cendrier intégré** permettant d'équiper la place du Marché et les douze arrêts de bus de la ligne N° 7, ceci pour remplacer les cendriers qui avaient été installés en 2009 le long de cette ligne

vandalisés à plusieurs reprises. En outre la Municipalité charge la Direction Environnement-Maintenance de réaliser une étude sur les différentes mesures à prendre pour la maintenance et la propreté en Ville de Renens pour le début de la nouvelle législature;

- d'adjuger les travaux de génie civil pour la réfection de la chaussée de la partie inférieure de l'**avenue des Paudex** et la réfection du marquage routier et passage à piétons. De nombreux trous se sont formés durant cet hiver rigoureux et ont rendu ce tronçon dangereux;
- d'adapter les tarifs du **parking du Censuy** comme suit : les deux premières heures à Fr. 0.50/heure (au lieu de 1.-- auparavant) puis Fr. 1.--/heure dès la troisième heure (Fr. 2.-- auparavant). Ceci afin de rendre ce parking plus accessible aux usagers de moyenne à longue durée et pour répondre en particulier aux besoins des usagers des terrains de sport et des clients de la piscine, sans pour autant attirer les pendulaires;
- de participer financièrement, suite à la proposition du Bureau intermunicipal et à la sollicitation du SDOL, à l'**organisation** de la journée de **remise du Prix Wakker**, qui aura lieu le 18 juin 2011, par un montant Fr. 24'146.30, soit Fr. 19'122.-- au nombre d'habitants et Fr. 5'024.30;
- d'adjuger le mandat d'ingénieurs pour la poursuite des **contrôles de séparatifs** du nouveau secteur défini, la Rue du Bugnon;
- de clore le compte du budget relatif à l'étude pour l'agrandissement du Collège du Simplon. En 2005, suite à une motion déposée au Conseil communal, la Municipalité avait décidé de mandater un bureau d'architecture pour l'étude d'avant-projets portant sur les possibilités d'agrandissement du Collège du Simplon. Au vu du rapport de la planification scolaire du 1^{er} octobre 2010 et de ses conclusions, le **projet d'agrandissement du bâtiment du Simplon** a été **abandonné**, la création de locaux scolaires sera réalisée dans le cadre du plan de quartier des entrepôts CFF;
- d'autoriser l'acquisition de **matériel complémentaire pour la salle polyvalente Vaudaire**, demandé par l'Etablissement secondaire du Léman, comprenant des praticables pour agrandir la scène, des rideaux pour créer des coulisses ainsi que quelques aménagements de détails. En effet, l'exploitation de la salle polyvalente de Vaudaire a été une bonne surprise, sa capacité de 200 places crée une relation intimiste entre les intervenants et le public. Avec petits aménagements complémentaires, cette salle pourra accueillir des répétitions et des représentations de spectacles avec ou pour les élèves, répondant ainsi aux nombreuses demandes internes. Ceci permettra de décharger la Salle de spectacles, qui accueille une partie des manifestations scolaires, et dont le planning chargé limite les possibilités d'utilisation par les écoles. La scène de la salle polyvalente, agrandie et équipée, offrira aussi de nouvelles perspectives d'utilisations en dehors des horaires scolaires. Une salle de 200 places correspond à certaines demandes venant des sociétés locales ou des associations de quartier. De plus, elle permettra de répondre favorablement aux projets artistiques pour lesquels la ville ne trouve toujours pas de lieux adéquats à Renens;

La Municipalité a pris acte :

- que la **quinzaine de l'architecture contemporaine** de la SIA (Société suisse des ingénieurs et des architectes) qui a eu lieu du 30 avril au 8 mai 2011 au niveau national a retenu deux réalisations de la Ville de Renens, soit l'aménagement de la place du Marché et la rénovation du bâtiment Joran du Léman (respectivement VD09 et VD31 sur www.15n.ch). Des visites guidées étaient prévues par les organisateurs;
- de la tenue de la **Fête des Aînés** le 21 juin 2011 à la Salle de spectacles, avec la présence de la comédienne et chanteuse Maria Mettral et ses musiciens. Lors de la manifestation, l'intendance sera assurée par une équipe de bénévoles fidèles, dont plusieurs conseillères et conseillers communaux actuels ou anciens, dont la présence est appréciée depuis de nombreuses années;
- de la publication du **rapport d'activité 2010 de la CISE** (Commission Intégration Suisse Etrangers);
- de l'organisation de la **semaine de la citoyenneté** du 30 mai au 4 juin 2011 par le Groupe Coordination Jeunesse. Les jeunes âgés entre 14 et 18 ans seront invités à participer à au moins 5 activités qui se dérouleront dans 6 communes de l'Ouest sous la forme ludique d'un parcours avec un passeport. Renens participera à cette manifestation par trois actions, des ateliers d'écriture mise en place par le CRA, la diffusion du film "la bande du parc de Geisendorf" de Frédéric Baillif et le "Défi Vélo 2011" en collaboration avec Pro Vélo. Durant cette semaine, des stands de prévention (Profa, Raideblue, Cipret) seront présents lors des diverses manifestations pour promouvoir aussi des actions de prévention auprès du jeune public;
- de prendre acte du programme de la **26^{ème} édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène** les 17 et 18 juin 2011. En raison de la remise du Prix Wakker cette même journée sur la Place du Marché, le festival se déroulera à nouveau sur le Parc Frehner, lieu proche du centre-ville qui lui convient très bien. Une douzaine de spectacles regroupant env. 200 comédiens/artistes, dont une troupe de la République Tchèque, seront présentés au public entre le vendredi soir et le samedi toute la journée;

LA MUNICIPALITÉ